

Les travaux de construction du système d'assainissement collectif de CAMPAGNE sur ARIZE rentrent dans un programme pluriannuel de travaux, engagé par le SMDEA.

Ces travaux d'assainissement ont débuté dès 2016 par la construction d'une station « rurale » de traitement des eaux usées, la construction des réseaux d'alimentation et de rejet vers la rivière ARIZE.

L'année 2018 sera consacrée à la construction d'une première tranche de réseau de collecte. Le réseau d'eau potable ainsi que la voirie seront également refaits à neuf, d'une manière coordonnée.

Le SMDEA terminera l'assainissement du village par la réalisation de la seconde tranche de réseaux de collecte, avec un poste de relevage pour faire transiter les eaux usées d'un côté à l'autre de l'ARIZE, vers la station de traitement.

**Au total, 2400 mètres linéaires de réseaux et 175 branchements d'habitations seront réalisés.**

Au terme de ces travaux, ce sont plus **de 2 500 000 euros HT** qui auront été investis sur la commune de Campagne sur Arize, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des usagers et à la préservation du milieu naturel, en supprimant les rejets directs d'eaux usées dans la rivière.

Ces travaux permettront également à la commune de délivrer de nouveaux permis de construire.

**La réalisation de cette opération conforte le SMDEA dans son rôle d'acteur pérenne du développement durable, en étant présent sur les domaines sanitaires, environnementaux, mais aussi sur l'aménagement du territoire de ses communes adhérentes.**

**Le projet d'assainissement collectif de Campagne sur Arize est issu du plan pluriannuel d'investissement 2017-2019 (PPI) sur lequel le SMDEA s'est engagé, à hauteur de 54 Millions d'euros, sur une période de 3 ans.**

**Ce PPI inclut des travaux de grande envergure (station d'épuration de Tarascon sur Ariège, usine d'eau potable de Montferrier, etc.) mais aussi, des projets plus modestes comme à Campagne sur Arize, où l'assainissement de la zone agglomérée est attendu depuis des décennies par les habitants.**

**L'assainissement des eaux usées participera à l'atteinte du bon état de la rivière ARIZE fixé par la réglementation française et la Directive Cadre sur l'Eau européenne.**

**Selon le principe de solidarité entre les territoires, le SMDEA accompagne également les communes rurales, comme Campagne sur Arize, pour mettre en œuvre des projets d'équipements collectifs conséquents, à la hauteur de leurs ambitions.**

## LA STATION D'ÉPURATION

La filière choisie est de type « biodisque » à culture fixée, d'une capacité de 350 équivalents habitants. Cette station de traitement sera mise en service en 2018, en même temps que la mise en service de la première tranche de collecte des eaux usées.

Le traitement comporte trois étapes : le prétraitement par dégrillage et décantation, le traitement biologique par les bio-disques et la décantation secondaire dans le clarificateur.

Les principaux organes du traitement sont :

- Un regard d'arrivée des eaux brutes avec vanne de sectionnement.
- Un poste de relevage, équipé d'un dégrilleur automatique.
- Un décanteur digesteur.
- Un bio disque.
- Un décanteur lamellaire.
- Une fosse à graisse.
- Un puits à boues.
- Une désodorisation mécanique.
- Un local technique.
- Un réseau de rejet des eaux traitées.

La maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration est assurée par le bureau d'études ARRAGON du groupe MERLIN. Les travaux ont été confiés au groupement d'entreprises SUEZ DEGREMONT SERVICES et COLAS SUD OUEST.

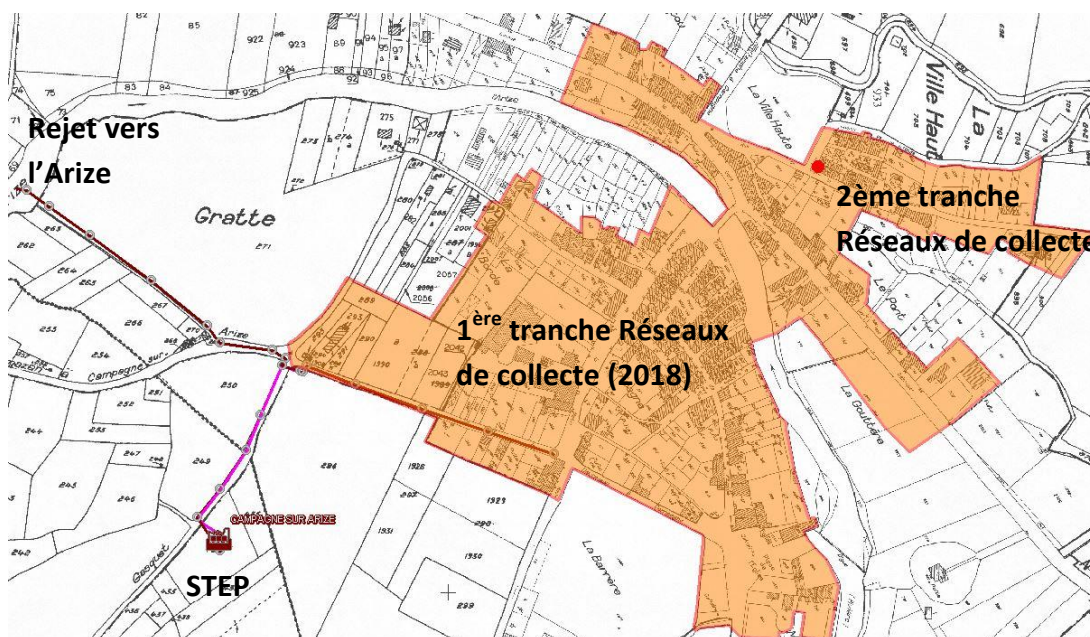


## LES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES

Le projet vise la création de l'assainissement des eaux usées du secteur de **Saint Martin, Le Coustou, La Ville Haute, La Gouttère, Campagne, La Borde, Gratte** par la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif des effluents domestiques. Ce réseau ne collectera pas les effluents de type pluvial.

Le nouveau réseau gravitaire séparatif d'une longueur totale de 2 420 ml et le rejet vers l'Arize de 280 ml permettront de collecter et transporter les effluents d'environ 150 habitations jusqu'à la station d'épuration située au sud-ouest du bourg.

Nous prévoyons la profondeur du projet variable entre - 1,00 m et - 3,00 m au fil d'eau du collecteur, afin de pouvoir reprendre gravitairement le maximum de branchements particuliers.



## PLAN DE FINANCEMENT

### Station d'épuration & canalisation de rejet :

Le montant de l'opération s'élève à 660 000 € H.T. et le plan de financement est le suivant :

- SMDEA : (40%) 260 500 €
- AEAG : (30%) 209 000 €
- CD09 : (30%) 190 500 €

### Réseaux de collecte :

Le montant de l'opération s'élève à 1 820 000 € H.T. et le plan de financement est le suivant :

- SMDEA : (35%) 620 000 €
- AEAG : (35%) 660 000 €
- CD09 : (30%) 540 000 €